

Habitations de la petite riviere en feu. Dieu scait l'embarras & les inquiétudes où nous nous trouvâmes alors, n'ayant point de leste ce qu'il nous en faloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promptement de l'Isle Percée, comme nous le souhaitions ; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit nécessaire pour une navigation aussi longue & aussi difficile, que celle de Canada en France ; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par sa misericorde, & particulièrement de l'Armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaisseau, nous pilla entierement ; et ne nous ayant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoia dans nôtre navire, après beaucoup de menaces & de mauvais traitement : & deux jours après, étant derechef poursuivi par un autre vaisseau, nous découvrîmes heureusement l'Isle-Dieu, où nous venons de mouiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'esperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, & me croîez pour l'éternité tout à vous." (1)

A ce récit le Père Leclercq ajoute cette réflexion, qui est comme une vue prophétique du glorieux triomphe de Frontenac sur Phips en 1690, et qui, à deux siècles de distance des événements, remue délicieusement le lecteur :

" Nous avons sans doute lieu de croire, par tant d'horreurs & de sacrileges, que ces Impies ne réussirent pas

---

(1) *Nouvelle Relation*, pp. 7 et suiv.—Le pillage de l'Isle Percée est aussi raconté par la Potherie, *Hist. de l'Amérique Sept.* III, éd. de 1753 ; par de Monseignat, dans un mémoire de 1690, etc. ; une lettre de Champigny au Ministre, en date du 10 mai 1691, assigne à ce désastre une autre date que celle donnée par le Père Jumeau, c'est à savoir le 18 septembre 1690. (*Coll. de documents relatifs à l'Hist. de la N. F.*, II, p. 61).